

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Lundi 27 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mmes Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Nathalie CHOURE ép. BRACAT - Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Roberte MERI - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Diana PERRAN - MM. Jean FAHRASMANE - Raymond PARSHAD - Jean-Luc PERIAN.

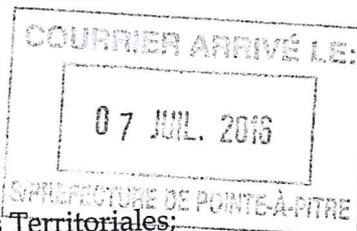
EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Laurent BERNIER (Procuration à M. MARY) - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN (Procuration à Mme BOSSU ep. JEAN JEAN).

ABSENTS : - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2015**

CC-2016-6S-DAF-17



Vu l'article L.2121-31 du Code Général Des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 29 avril 2016 adoptant le budget primitif de l'exercice 2015.

Vu le compte administratif de l'exercice 2015 de la Communauté d'Agglomération présenté par Monsieur le Président, dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

TABEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

	Résultat à la clôture de l'année 2014	Part affectée à l'investissement En 2015	Résultat comptable de l'exercice 2015	Résultat comptable de clôture 2015	Dépenses engagées non mandatées en 2015	Recettes engagées non mandatées en 2015	Résultat du compte administratif 2015
Investissement	0,00		-121 447,50	-121 447,50	875 031,43	0,00	-996 478,93
Fonctionnement	414 145,38	41 738,46	3 767 269,18	4 139 676,10	0,00	0,00	4 139 676,10
TOTAL	414 145,38	41 738,46	3 645 821,68	4 018 228,60	-875 031,43	0,00	3 143 197,17

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion tenu par Madame la Trésorière Payeur,

Considérant la sincérité des restes à réaliser,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après discussion,

Monsieur le Président ayant quitté la séance et le Conseil siégeant sous la Présidence de Monsieur Christian BAPTISTE

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour
Par 0 voix contre,
Par 0 abstentions,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le compte administratif 2015 de la Communauté d'Agglomération pour un résultat de clôture excédentaire de 3 143 197,17€.

Il se décompose comme suit :

- Section de fonctionnement : 4 139 676,10€
- Section d'investissement : -996 478,93€

ARTICLE 2 : Monsieur le Président et Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

07 JUL. 2016

Et publication ou notification le

08 JUL. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 27 Juin 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT -

